

2022

DUCKETT



**Nouveautés
Semences
Professionnelles
Potagères**





Une équipe commerciale à votre écoute !

Nous avons le plaisir de vous présenter la plaquette des dernières nouveautés, complément de notre catalogue général 2020.

Nos équipes ont redoublé d'efforts ces dernières années pour vous présenter les dernières nouveautés, principalement avec les dernières résistances aux maladies et aux virus. En complément nous travaillons aussi les variétés anciennes avec des sélections améliorant de façon significative les standards. Celles-ci complètent une des gammes des plus larges du marché, aussi bien pour des productions spécialisées que pour les circuits courts.

Notre équipe commerciale se tient à votre disposition pour vous donner les informations adaptées à vos secteurs et contraintes. Nous vous souhaitons une très bonne saison.



Frédéric PINET
07 86 38 26 53
fr.pinet@ducrettet.com



Jean-Marc RADUREAU
06 46 53 83 37
jm.radureau@ducrettet.com



Stéphane GIAGRANDE
06 08 35 23 71
st.giagrandi@ducrettet.com



Laurent CABASSUT
06 38 95 04 26
la.cabassut@ducrettet.com
Responsable Commercial



Patrice PAULVAICHE
06 33 59 89 10
pa.paulvaiche@ducrettet.com



Richard HOLZER
06 29 28 78 64
ri.holzer@ducrettet.com
Responsable Enseignes



Richard POHARDY
06 77 92 86 50
ri.pohardy@ducrettet.com



Stéphane HENRY
07 86 35 42 06
st.henry@ducrettet.com



Thierry BASSEUX
06 70 38 72 38
th.basseux@ducrettet.com



Vincent RICHERT
06 77 68 91 28
vi.richert@ducrettet.com
Responsable marque les Toqués
et jeunes plants



SERVICE CLIENTS

graines@ducrettet.com
Standard : 04 50 95 01 23



Nathalie CORON
04 58 64 00 20
na.coron@ducrettet.com



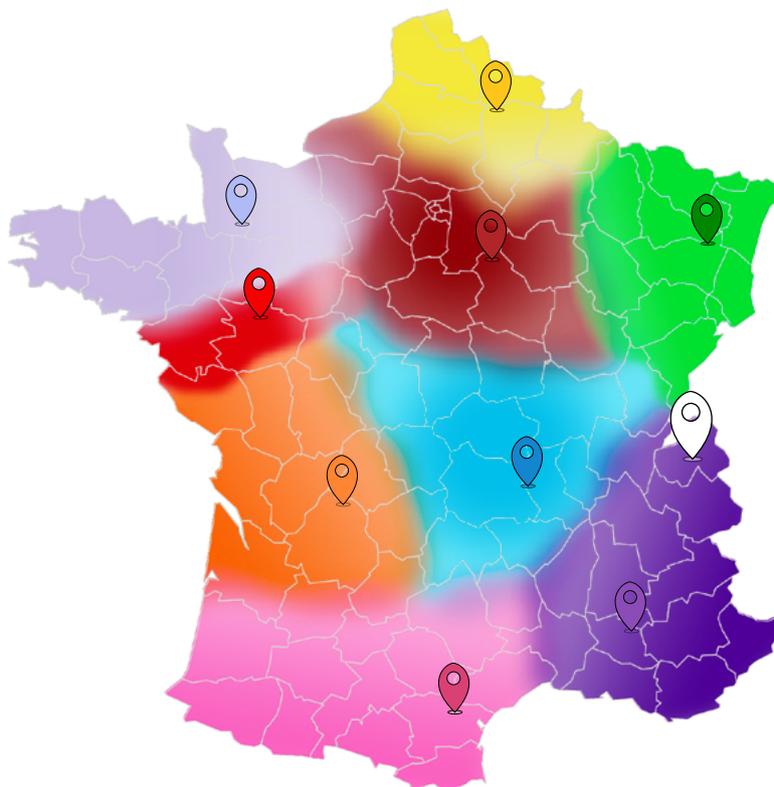
Emmanuelle JEANNE
04 50 95 01 23
em.jeanne@ducrettet.com



Mallaury CHIANDETTI
04 50 95 45 94
ma.chiandetti@ducrettet.com



Aurélien KHOMMANIVONG
04 50 95 45 96
au.khommanivong@ducrettet.com



Codes résistances : voir catalogue général.

Aubergine - Betterave - Céleri-rave



Référence	Qté mini	Poids
10066	50 GN	60 - 120 g

Aubergine Bellini F1

Mini aubergine violette très productive grâce à une fructuation abondante. Pas besoin d'élaguer. Un calice **sans épines** et des fruits entre 8 et 9 cm avec une belle coloration brillante.



Référence	Qté mini	Poids
10207	50 GN	60 - 120 g

Aubergine Calliope F1

Mini aubergine ovoïde striée. Plante et calice **sans épines**. Se prête aussi bien pour une récolte de mini aubergine à 5 cm de long que pour une récolte de formats plus long entre 8 et 10 cm de long.



Référence	Qté mini	Poids
10116	50 GN	300 g

Aubergine Traviata F1

Variété d'aubergine **sans épines**. Adaptée aux cultures sous abris ou plein champ. C'est une plante précoce, vigoureuse avec une bonne nouaison.



Référence	Qté mini	Poids
11982	50 GN	200 g

Aubergine Black Stream F1*

Très belle variété Japonaise, violette à calice noir. Fruits moins gorgés d'eau, plus gustatifs. Parthénocarpiques et s'oxydant très lentement après la découpe du fruit. Tiges et nervures foncées offrant un beau contraste avec les feuilles vertes.



Référence	Qté mini
11296	5 000 GN

Betterave Bazzu F1

Variété avec une résistance intermédiaire à la Rhizomanie, très bonne vigueur. Bonne tolérance à la montaison et adaptée aux semis précoces.

Résistance
IR : BNYVV



Référence	Qté mini
10074P	1 000 GEA

Céleri-rave Calgary F1

Variété de céleri-rave hybride et très vigoureuse. Les raves sont de très belles qualités, bien rondes et les racines sont concentrées vers le bas. Calgary est idéal pour une plantation de saison, pour un marché de frais, d'industrie et de conservation.

Carotte - Chou



Référence 10972K Qté mini 25 000 GN

Carotte Karomix F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Mélange très coloré, idéal pour faire des bottes. Assortiment de couleurs adaptées par rapport aux demandes du marché avec les variétés Romance, Creampack, Purple Elite, Rubyprince et Snow Man.



Référence 12951G Qté mini 25 000 GN Cycle 100 j

Carotte Narvik

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Carotte de type Nantais, adaptée aux semis précoces pour une récolte en primeur. Son feuillage érigé présente une bonne tenue pour les conditions de culture précoce. Belle racine lisse pour du vrac ou en botte.

Résistances

IR : Ar, Cc, Ps, Pv



Référence 11394 Qté mini 5 g Cycle 60-65 j

Chou Bacalan de Rennes

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

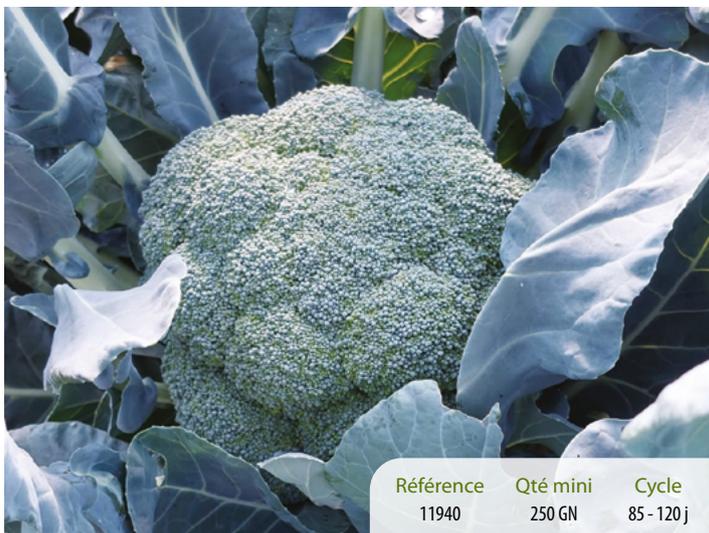
Variété pointue, très hâtive. Feuillage vert foncé, légèrement ondulé.



Référence 11936 Qté mini 500 GN Cycle 145 j

Chou Blanc Septdor F1

Plante très productive, de type Alsace, idéal pour la choucroute.



Référence 11940 Qté mini 250 GN Cycle 85-120 j

Chou Brocoli Tirreno F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Tirreno est une variété de chou brocoli ayant une pomme en forme de dôme qui reste serré, avec un petit grain et un gros trognon. Très bon potentiel de rendement avec une bonne conservation post-récolte.



Référence 12957 Qté mini 500 GN Cycle 90-95 j

Chou Brocoli Almora F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Une variété qui se prête très bien aux longues conservations. Elle est stable dans des conditions de croissance changeantes. Une pomme très solide avec elle belle forme de dôme et à grains fins.

Résistance

HR : Mildiou

Chou de Bruxelles/de Chines

Chou-fleur - Chou rouge



Référence 12975 Qté mini 500 GN Cycle 175 j

Chou de Bruxelles Brigitte F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Variété rustique, très bon comportement contre la rouille blanche et l'oïdium. Plante très homogène avec un port droit et une très bonne tenue.



Référence 11538 Qté mini 250 GN Cycle 50 j

Chou de Chine Pack Choï Goku F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Variété verte et homogène à côtes larges. Goku F1 est très souple d'utilisation et a une très bonne tolérance à la montaison.



Référence 12196 Qté mini 500 GN Cycle 85 j

Chou fleur Barcelona F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Plante rustique avec une bonne tenue au champ. Variété au feuillage vigoureux, sain couvrant bien. Le chou-fleur Barcelona a une tête haute, ronde, lourde, blanche et bien ferme.



Référence 12364T Qté mini 500 GN Cycle 118 j

Chou kale Oldenbor F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Plante de type chou frisé non pommé. Réagit très bien aux hivers rudes.

Résistance

IR : Fusariose

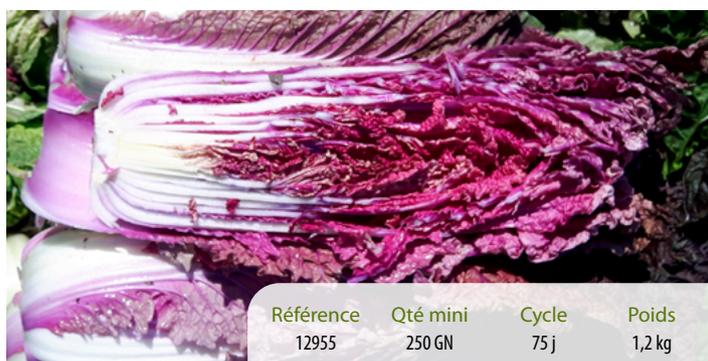


Référence 12956T Qté mini 500 GN Cycle 100 j Poids 1-2 kg

Chou rouge Davaro F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Très beau chou rouge de plein été, vigoureux, uniforme et résistant bien aux stress. Pomme oblongue de couleur interne et externe bien rouge et cirée. Convient parfaitement au marché de frais.



Référence 12955 Qté mini 250 GN Cycle 75 j Poids 1,2 kg

Chou de Chine Scarnade (DU 4503)* F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Type Michihili rouge, destiné pour le marché de frais et les salades composées. Variété de chou tolérant à la brûlure de la pointe. Plante longue et érigée avec une tête ouverte et une belle couleur rouge pour les feuilles intérieures. Très bonne tolérance à la montée à graines.

Concombre - Cornichon - Courge



Référence	Qté mini	Cycle	Poids
12957	50 GN	90 jours	400 - 500 g

Concombre Darwin F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Variété très productive, fruits verts foncés lisses. Très bonne production sur les axillaires et bonne tenue dans le temps. Plante aérée très bonne tolérance à l'oidium. Plantation d'avril à juillet, adapté en pour les 2èmes et 3èmes plantations.

Résistances

HR : CVYV, CGMMV, CMV, Ccu (Cladosporiose), Oïdium (Px) ;
IR : Mycosphaerella

Longueur du fruit : 32 - 34 cm



Référence	Qté mini
11246	50 GN

Cornichon Bridge F1

Variété a aux fruits **épineux**, verts foncés et très uniformes. Plante précoce et très robuste, ratio 3.1/1. Remplace Composit F1.



Référence	Qté mini
11983	25 GN

Concombre Quatrino F1

Type snacking multipistilaire de 5 - 7 cm. Pour production toute saison. Excellente qualité gustative. Fruits croquants.

Résistances

IR : CMV, Px.



Référence	Qté mini	Cycle	Poids
12379	50 GN	90 j	1,5 - 2 Kg

Courge Sombra F1

Plante coureuse, rustique, très productive. Fruits très réguliers, d'excellente qualité gustative et de très bonne conservation.



Référence	Qté mini	Cycle	Poids
11228	50 GN	95 j	1,5 Kg

Courge Butternut Granor F1

Variété très régulière, productive et souple d'utilisations. Fruits d'une très belle chair orangée, d'excellente qualité gustative.

Courge - Courgette



Courge coloquinte Mini Warts F1

Variété offrant des fruits multicolores, galeux de 15 X 15 cm avec une attache forte et uniforme.

Tolérances

Mildiou (Px) et ZYMV.



Courge Halloween TerraFin F1

Variété très homogène et coureuse. Belle présentation commerciale.

Tolérance

Mildiou



Courge potimarron Flexi Kuri F1

Flexi Kuri est une courge potimarron très productive, son look est très attrayant, rouge vif brillant avec de légères stries couleur crème. Cette variété est dotée d'une chair épaisse et d'une petite cavité grainière. Très bonne qualité gustative.

Résistances

IR : ZYMV, WMV, PRSV



Courgette ronde Jupiter F1

La nouvelle ronde alliant productivité et sécurité.

Résistances

IR: ZYMV/WMV/CMV/Px



Courgette jaune Lingodor F1

Lingodor offre une conservation significativement supérieure aux standards du marché actuel. Cette qualité permet de préserver l'attrait des fruits et ainsi de réduire le taux de perte. C'est une variété vigoureuse et productive avec une présentation originale jaune vif très attractive pour les consommateurs.

Résistances

IR : ZYMV, WMV, CMV, PRSV, Oïdium



Courgette ronde Gabbiano F1

Plante assez compacte, vigoureuse et très productive. Type Genovese, fruits cylindriques vert moyen. Les fleurs tiennent bien au fruit. Idéale pour récolte en « courgette fleur ».

Cresson - Échalote - Épinard - Haricot



Référence 11383 Qté mini 50 g

Cresson Creon

Variété à grosses feuilles, très bonne tenue après coupe. Très productif.



Référence 11295T Qté mini 5 000 GN

Échalote Innovator F1

Plante hybride de forme allongée. Des teintes cuivrées à l'extérieur et une chair rose. Adaptée à la longue conservation, pour le marché et l'industrie.

Résistance
IR : Mildiou.



Référence 12365 Qté mini 10 000 GN

Épinard Salamander F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Type Meerkat et Platipus. Plante ayant des feuilles lisses, ovales et de couleur verte foncée brillante. Très bonne tenue au jaunissement en jours courts.

Résistances

HR : Pe : 1-9, 11-19;

IR : 10.



Référence 11984 Qté mini 10 000 GN

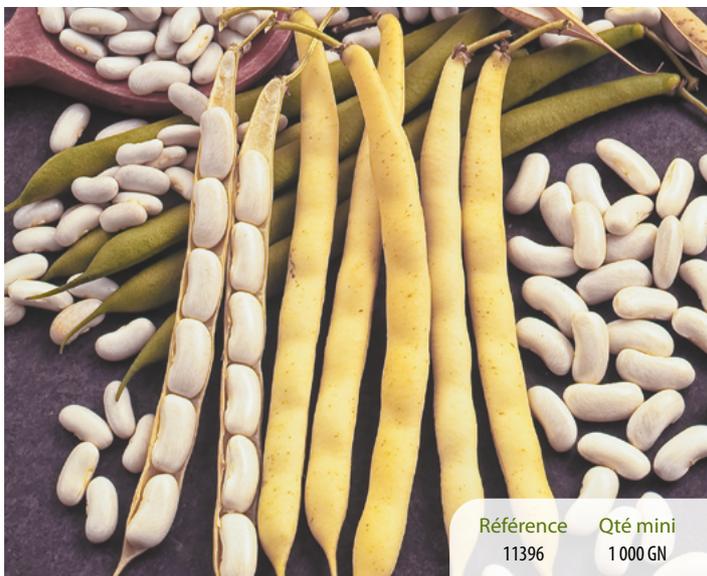
Épinard Gecko F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Variété à feuilles lisses, vertes foncées. Plante rustique tenant bien à la montée à graines.

Résistances

HR : Pe : 1 - 19



Référence 11396 Qté mini 1 000 GN

Haricot Lingot du Nord

Ancienne variété de haricot à écosser à grains blancs. Peau très fine, excellente qualité gustative. Une des plus digeste.



Référence 12991 Qté mini 250 GN Cycle 65 j

Haricot rame jaune Ramdor

Variété au rendement élevé et régulier sur une grande période. Idéal pour les cultures d'abri et de plein champ. Plante précoce. Longueur de la gousse homogène de 16 - 20 cm.

Résistances

HR : BCMV (mosaïque commune du haricot) et CI (Anthracnose).



Référence 12255E Qté mini 1 000 GE

Laitue pommée Valdor

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

La meilleure des variétés pour culture hivernale. Pomme vert brillant, de taille moyenne.



Référence 11260E Qté mini 1 000 GE

Laitue Batavia Champollion

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

La variété Champollion est idéal pour des récoltes de plein été, c'est une sécurité en conditions estivales.

Résistances

HR : BI : 16 - 37 EU, Nr : 0.
IR : Fol 1,4; LMV : 1.



Référence 11785E Qté mini 1 000 GE

Laitue Batavia abri Bifrie

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Plante avec un bon équilibre, flexible d'utilisation. Bonne épaisseur de feuille permettant un bon maintien de la qualité après récolte.

Résistances

HR : BL : 16 - 37 EU, Nr : 0.



Référence 11250E Qté mini 1 000 GE

Laitue FDC vert abri Kimky

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Feuille de chêne compact au remplissage très précoce, vert brillant et très attractive.

Résistances

HR : BL : 16 - 37 EU, Nr : 0.



Référence 12993E Qté mini 1 000 GE

Laitue Lollo blonde Lisboa

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Plante compact, de couleur vert moyen, très brillant. Très bonne tenue à la montaison et aux nécroses internes. Variété avec un dessous ferme.

Résistances

HR : BL : 16 - 37 EU, Nr : 0.
IR : LMV : 1



Référence 10044E Qté mini 250 GE

Laitue Salanova insicée rouge Blastex

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Variété améliorée de Vidotex, ayant une vigueur légèrement supérieure.

Résistances

HR : BL : 16 - 37 EU, Nr : 0.

Lentille - Quinoa Pois Chiche - Edamame



Référence 12789 Qté mini 0,25 Kg

Lentille blonde Flora

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Variété lentille blonde, semi-précoce. Résistance à la verse et de bon rendement.



Référence 12962 Qté mini 0,25 Kg

Lentille verte Anicia

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Type lentille verte, ou lentille verte du Puy, variété demi-précoce, bon rendement végétatif. Excellente qualité gustative, robuste et bonne tenue au froid.



Référence 10194 Qté mini 0,25 Kg

Pois Chiche Lambada

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Variété type Kabuli, légumineuse indéterminée à racine pivotante très résistante à la sécheresse. Semer 100 à 150 kg/ha de décembre à mars. À récolter au cœur de l'été quand les graines «sonnent» dans la gousse. Variété de saison, productive et bien résistante à la verse.



Référence 12787 Qté mini 0,25 Kg

Lentille corail Rosana

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Type corail, Rosana a une excellente saveur gustative et une belle présentation. Pas de jus noir à la cuisson.



Référence 12788 Qté mini 0,25 Kg

Quinoa Vikinga

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Vikinga est une variété qui ne contient pas de saponine, saveur sans amertume. C'est une plante robuste dont les feuilles se dégustent en salades et les plus vieilles cuites comme des épinards



Référence 10093B Qté mini 025 kg Cycle 85 - 90 j

Edamame Chiba Green

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Variété adaptée aux climats tempérés. Gousses vert vif de trois grains en moyenne. Grain vert clair à la saveur raffinée et corsée. L'inoculation des semences avant semis assure une meilleure germination et une meilleure production.

Longueur de la gousse : 4 - 6 cm

Mâche - Navet - Oignon

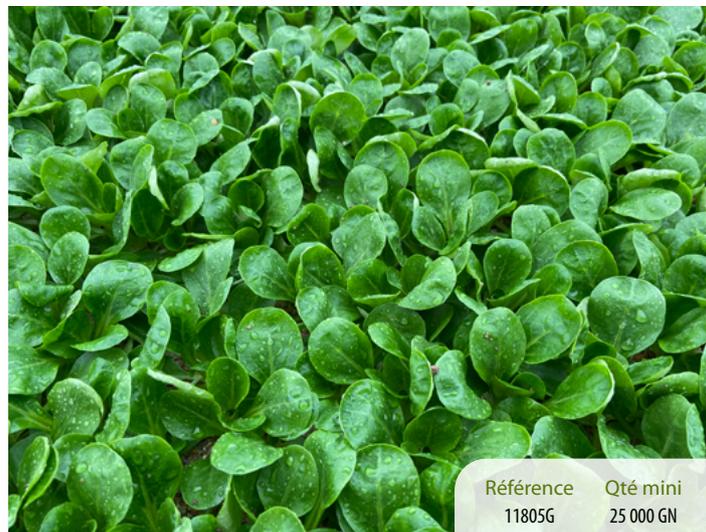


Référence 11803G Qté mini 25 000 GN

Mâche Melissa

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Mâche à cycle intermédiaire, idéale pour des semis de fin d'été - d'automne et de printemps. Sa rosette est constituée de feuilles épaisses à pédoncule intermédiaire aux lobes parfaitement arrondis. Melissa est une plante trapue, lourde, d'une coloration vert franc soutenu et brillant.



Référence 11805G Qté mini 25 000 GN

Mâche PS 2398*

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

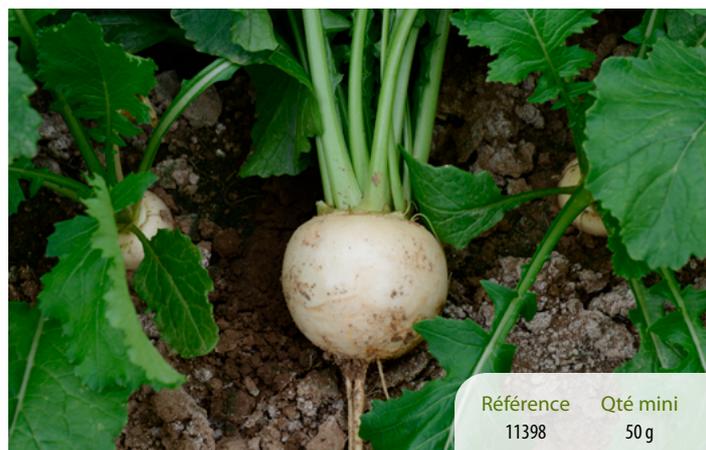
Idéale pour les sorties d'hiver, croissance soutenue en jours courts. Rosette bien trapue, lourde de belle présentation commerciale.



Référence 11397 Qté mini 50g

Navet Long du Palatinat

Variété à chair blanche et douce, souvent utilisé pour les navets salés ou confits.



Référence 11398 Qté mini 50g

Navet Rave du Limousin

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Racines en toupie assez volumineuses, jusqu'à 25 - 30 cm de diamètre. Chair blanche ferme un peu sucrée. Cycle de 95 jours. Feuillage assez développé.



Référence 12456 Qté mini 10 000 GN Cycle 40-50 j

Navet Kenzie (249)*

Cette plante originaire du Japon est de type Hinona Kabu ou navet du soleil. Idéal pour un semis de mars à septembre. Cette variété a une chair blanche et une saveur très douce. Elle se consomme crue, cuite caramélisée ou marinée au vinaigre.



Référence 12090 Qté mini 5 000 GN

Oignon bunching Etappe F1

Plante vigoureuse avec des feuilles bleutées très érigées. Très homogène. Idéal pour les productions de printemps précoce et d'automne tardif.

Oignon - Poirée Pastèque - Poireau



Référence 12091 Qté mini 10 000 GN Cycle 150 jours



Référence 11959 Qté mini 1 000 GN

Oignon rouge de Toulouges

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Gros bulbe plat d'une belle couleur rouge rubis, spécialité du Roussillon. Chair très douce et parfumée. Se consomme cru.

Poirée Verte carde blanche race Largo

Variété vigoureuse et homogène. La poirée Largo a des cardes longues, larges et bien blanches avec un limbe vert foncé. Adapté à un semis de février à août. Bonne tenue à la montée à graines.



Référence 11915 Qté mini 50 GN Cycle 60 j

Pastèque Ovalie (PS 19-45) F1*

Petite variété de forme ovale (en ballon de rugby de 2-3 Kg) à pépins et de couleur verte striée bien tranchée. Variété très précoce et productive. Chair très rouge, juteuse et très gustative.



Référence 11972 Qté mini 2 500 GN

Poireau Blaigrüner Herbst race Gent

Variété à fût long de 18-20 cm, bonne qualité, feuillage vert franc. Plante rustique, souple d'utilisation et port semi-dressé.



Référence 11964 Qté mini 2 500 GN

Poireau Herbstriesen race Basel

Variété d'automne précoce, bien homogène. Fût long, sans bulbe, bien blanc. Très productif.



Référence 12366 Qté mini 5 000 GN

Poireau Nov 2649AP F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												
Récolte												

Plante au port dressé et uniforme. Belle qualité de feuillage, fût long et droit, sans bulbe. Très belle présentation commerciale et très productif.

Piment - Poivron - Radis



Référence 12157 Qté mini 50 GN

Piment Habanero mix

Capsicum Chinense. Aussi appelé piment Antillais. Très fort, entre 350 000 et 600 000 Scoville. Mélange de 7 couleurs (Rouge, jaune, orange, marron, moutarde, rose et blanc, dans des proportions variables).



Référence 12156 Qté mini 50 GN

Poivron 4204 F1*

Type mini snacking. Plante compacte et bien ramifiée. Fruits côniques (3-4 x 6-8 cm) blanc crème devenant rouge à maturité, en passant par différents tons orangés.



Référence 11387 Qté mini 50 GN

Poivron Buddy (4001)*

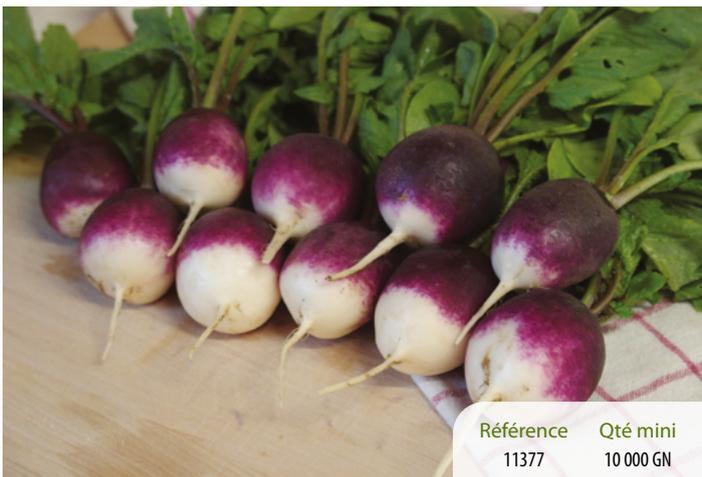
Type carré, ayant une très belle couleur lilas brillant et rouge à maturité. Belle présentation commerciale et bon complément dans les mélanges.



Référence 12368 Qté mini 50 GN

Poivron Mohay F1

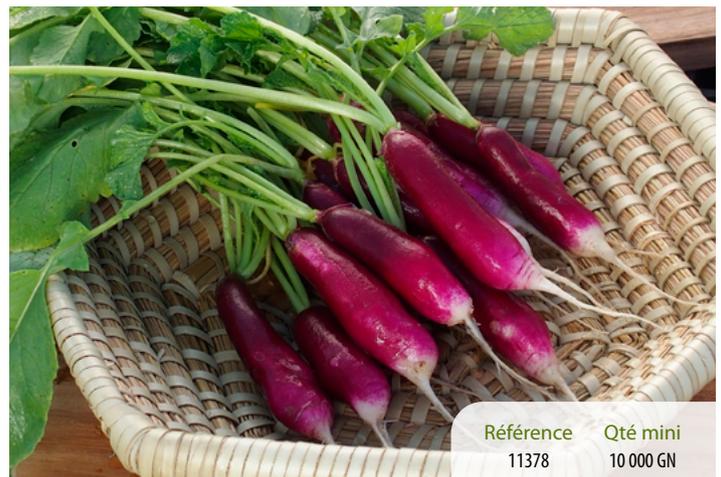
Variété de type 3/4 long, plante vigoureuse, précoce et de bonne nouaison. Fruits à chair épaisse, verts foncés devenant jaune intense. Idéal pour des cultures sous abri et en plein champ.



Référence 11377 Qté mini 10 000 GN

Radis Diana

Rond violet et blanc. Variété de radis à collet violet. Belle couleur attrayante, cycle rapide.



Référence 11378 Qté mini 10 000 GN

Radis Felicia

Demi long violet à bout blanc. Radis d'une très belle couleur pourpre à chair blanche, bonne qualité gustative, de type French Breakfast.

Radis - Radis rave



Référence 10181 Qté mini 1 000 GN Cycle 70 j

Radis rave Red Candle F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Variété avec une très belle coloration des racines. Tolérance moyenne à la montée à graines. Racines de 15 cm environ et de Ø 4 - 5 cm.



Référence 11249 Qté mini 1 000 GN Cycle 70 j

Radis rave PS 1382 F1*

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Variété avec une très belle coloration des racines. Tolérance moyenne à la montée à graines. Racines de 15 cm environ et de Ø 4 - 5CM;



Référence 10182 Qté mini 1 000 GN Cycle 70 j

Radis rave Red Impression F1

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Bel hybride F1 de type Red Meat. Semis possible dès 15°C. Diamètre entre 7 - 9 cm. Variété homogène avec une bonne résistance à la montée à graines. Utilisation pour le marché de frais. Une couleur extérieure vert clair et une chair intérieure rose magenta pétant.



Référence 11253 Qté mini 1 000 GN Cycle 70 j

Radis WS 1383 F1*

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Racine assez longue (environ 30 cm) et fine (Ø 2 - 3 cm). Tenue moyenne à la montée à graines. Très homogène avec une belle couleur attractive.



Référence 9699 Qté mini 1 000 GN Cycle 70 j

Radis rave Red Prince F1 (PS 1326)*

	Jan	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Semis												

Plante uniforme, tenue moyenne à la montée à graines. Racine de 10 - 12 cm de long et Ø 4 - 5 cm.

Tomate cerise



Référence	Qté mini	Poids
12603	50 GN	18 - 22 g

Tomate Amirou F1

Variété vigoureuse offrant des fruits fermes tenant bien à la grappe, très rouges et de très bonne qualité gustative. Idéal pour des cultures en sol. Type mini San Marzano.

Résistances

HR : ToMV, Ff : A-E, Fol : 1,2



Référence	Qté mini	Poids
12985	50 GN	15 - 20 g

Tomate Dattolime F1*

Plante faisant partie de la série des Datto avec une nouvelle couleur jaune. Cette variété vigoureuse et compacte donne des fruits clairs et d'une très bonne qualité gustative.

Résistances

HR : ToMV
IR : Mi, Mj, Fol, Ss, On



Référence	Qté mini	Poids
12969	50 GN	18 - 20 g

Tomate Suncitron F1*

Plante vigoureuse et productive, adaptée pour les cultures en sol de saison. Fruits ayant une bonne qualité gustative et à la saveur acidulée. Belle tomate cerise à la couleur jaune clair très attractive.

Résistances

HR : ToMV : 0-2



Référence	Qté mini	Poids
11254	50 GN	15 - 18 g

Tomate Tropicalsun F1*

Une très belle originalité. Fruits rond de 15 g, presque translucides, dorés avec des rayures rose – orangé. Bonne tenue des fruits à maturité. Très bonne saveur fruitée.



Référence	Qté mini	Poids
11376	50 GN	18 - 25 g

Tomate Nightshade F1*

Tomate cerise allongée, donnant des fruits de couleur prune, savoureusement croquant en bouche. Variété vigoureuse et plus tardive, 15-20 jours de plus qu'une cerise.

Résistances

HR : ToMV, Ff : A-E
IR : Mi, Mj, Fol, On



Référence	Qté mini	Poids
11252	50 GN	15 - 20 g

Tomate PS TC-60 F1*

Cerise allongée d'une couleur rouge foncé « chocolat ». Fruits de 15 – 20 g environ, ferme, croquant, d'excellente qualité gustative. Plante de bonne vigueur.

Résistances

HR : ToMV, IR : TYLC.

Tomate ronde et allongée



Référence	Qté mini	Poids
12575	50 GN	180-250 g

Tomate Ananas sélection Anasun

Variété de la sélection de type Ananas, plante plus homogène avec une meilleure vigueur et plus productive.



Référence	Qté mini	Poids
12986	50 GN	300-350 g

Tomate Dolcecuore F1

Type allongée cœur rose. Plante hybride et vigoureuse. Les fruits en forme de cœur deviennent rose à maturité, ils sont bien juteux et ont d'excellentes saveurs



Référence	Qté mini	Poids
10148	50 GN	200-220 g

Tomate Cœur de Bœuf sélection Cardinal

Variété plus homogène et plus vigoureuse dans le type cœur de bœuf ton rouge.



Référence	Qté mini	Poids
10890	50 GN	110-160 g

Tomate Noire de Crimée sélection Yalta

Plante plus vigoureuse, homogène dont la production reste régulière et productive. Les fruits sont juteux et leur peau reste fine.



Référence	Qté mini	Poids
11251	50 GN	240-280 g

Tomate Dossimo F1

Variété vigoureuse, avec des fruits très charnus et réguliers. Absence de collet. Très bonne saveur.

Résistances

HR : For, Ff: A-E, Va: 0, Vd: 0, ToMV: 0,1,2
IR : On, TSWV:TO



Référence	Qté mini	Poids
12960	50 GN	160-180 g

Tomate Paoline F1

Une tomate indéterminée ronde rouge de type Paola. Plante vigoureuse. Excellente qualité gustative et une fermeté adaptée au circuit court.

Résistances

HR : Fol:0-1, For, Pf A-E, Va: 0, Vd:0, ToMV: 0-2 ;
IR : Pi, TSWV:TO, Ma, Mi, Mj, Oïdium



Référence	Qté mini	Poids
12177	50 GN	90-110 g

Tomate Bauna F1

Variété idéale pour la culture de saison en sol. Les fruits sont réguliers et gardent une bonne tenue après récolte. La tomate Bauna est intéressante pour sa résistance au mildiou et pour sa culture facile.

Résistances

HR : ToMV: 0-2, Pi, Ff: A-E, Va:0, Vd:0, Fol: 0-2
IR : TYLC



Aneth - Basilic Ciboulette - Coriandre



Aneth **Tedik**

Variété avec une bonne vigueur et robuste. La montée à graines est très lente, la plante est régulière.



Aneth **Tetrakro**

Plante avec une très bonne production et une floraison tardive. Les feuilles sont vert-bleu foncé, très belle présentation.



Basilic **Prospera 19-46C F1**

Plante très compacte de type Grand Vert à entre-noeuds très courts. Idéal pour la production en pot. Feuilles très parfumées, un peu plus grandes que le 19-23C (6 - 9 cm de long). Idéale pour les semis de novembre à mars. Hauteur : 15 - 25 cm.

Résistances

IR : Mildiou, Fusariose.



Basilic **Prospera 20-32H F1**

Variété haute dans le standard des types Grand Vert. Cycle assez rapide. Très bonne conservation post récolte. Pour des semis en toutes saisons.

Résistances

IR : Mildiou, Fusariose



Ciboulette **Naomy**

Cette variété remplace Polystar. Son port est droit, assez compact. Le feuillage est vert, se tient très bien en pots, mais aussi idéal pour le plein champ.



Ciboulette **Staro**

Plante au feuillage assez grossier et vert foncé. Idéal pour la production en pots et en plein champ. Après plusieurs coupes tient bien en calibre.



Coriandre **Printik**

Variété idéale pour les semis de printemps à automne. Printik est un type Eagle, avec une bonne tenue à la montée à graines. Plante plus précoce et plus haute que Estik, elles fonctionnent bien en complément

Coriandre - Mélisse - Persil Sauge - Tagète - Thym



Coriandre Estik

Plante assez compacte ayant la meilleure tenue à la montée à graines. Bonne tenue après coupe. Très aromatique. Pour semis toute l'année et particulièrement pour les récoltes d'été.



Mélisse Mandarinina

Nouvelle sélection avec un parfum d'orange. Vivace. Environ 1 300 graines au gr. Plante bien ramifiée.



Persil Argon

Argon est une variété de persil parfumé ayant une croissance rapide et régulière. Son feuillage vert foncé a une bonne tenue après coupe. Plante plus compacte que le Géant d'Italie. Pour culture en pots et plein champs.



Persil Kelor

Kelor est un type Frisé vert foncé plus compact. Plante rustique de très belle couleur. Idéal pour une culture en pot.



Sauge Apiana

Aussi appelée sauge Blanche, sauge sacrée, sauge des Chamans. Vivace. Feuilles gris argentées, utilisé pour ses vertus médicinales ou ésotériques. Environ 800 graines au gr.



Tagète Filifolia Dropshot

Utilisée dans certains cas en substitution de l'estragon en période chaude. Annuelle, ayant peu de fleurs. Le feuillage est fin, au goût frais anisé / réglisse. Environ 1 500 graines au gr. Utilisé frais dans les salades ou séché en infusions.



Thym Orange Orangelò

Nouvelle sélection de thym avec une note parfumée agrume / orange. Fleurs d'un blanc rosé en été. Pour production en pleine terre, en pots et en compositions. Hauteur environ 25 cm. Environ 5 000 graines au gr. Vivace.



Thym Ayelet

Plante de 25 cm environ, très uniforme. Environ 4 200 graines au gr. Vivace. Très belle présentation commerciale avec un parfum de thym bien prononcé.

Conditions générales de vente

1 - Préambule

Toute commande implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord dérogatoire exprès et préalable de notre société. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les ventes de produits par la société graineterie a Ducrettet sas sauf accord spécifique préalable à la commande convenue par écrit entre les parties.

En conséquence, la passation d'une commande par un client emporte l'adhésion sans réserve de ce dernier, aux présentes conditions générales de vente, sauf conditions particulières consenties par écrit par notre société à l'acquéreur. Tout autre document que les présentes conditions générales de vente et notamment catalogues, prospectus, publicités, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Nous nous réservons le droit d'actualiser ou de modifier les présentes conditions quelle que soit la date et sans préavis. L'utilisation par vos soins de ce site après telles actualisations ou modifications constituera votre engagement à respecter les présentes mentions légales dans leur nouvelle version.

Définitions « produit » : graines, semences, plants, matériel de plantation et/ou autres marchandises et/ou services convenus.

2 - Recommandations

Les produits sont destinés à des professionnels en France métropolitaine. Il appartient à l'acheteur de vérifier la bonne adaptation de la variété commandée aux conditions de son exploitation.

Toutes les informations concernant les produits et leurs propriétés exprimées oralement ou par écrit par le vendeur sont données en toute bonne foi, mais ne sauraient constituer un engagement de la société quant aux propriétés ou à la conformité des produits.

3 - Commande

Les commandes sont enregistrées sous réserve de bonne rentrée de nos marchandises et exécutées, sauf en cas de force majeure, avec la plus grande attention.

Les affaires traitées par nos commerciaux ne nous engagent qu'après confirmation par notre société par une confirmation de saisie de commande.

Les offres verbales expirent automatiquement si l'acheteur ne les accepte pas par écrit sous 7 jours.

Si l'acheteur accepte l'offre, le vendeur se réserve le droit de retirer son offre sous 3 jours ouvrables après réception de l'acceptation (par oral ou de façon écrite). Dans ce cas, aucun accord n'est signé entre les deux parties.

En cas de rendement déficitaire, nous sommes autorisés à faire subir à la commande une réduction proportionnelle ; en cas de récolte nulle, nous sommes dégages de toute obligation de livrer.

Aucune indemnité ne pourra en conséquence être réclamée par l'acheteur.

La livraison ne peut intervenir que si l'acheteur est à jour de l'ensemble de ses obligations envers la société, qu'elle qu'en soit la cause.

Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie.

Pour les commandes de graines inférieures à 50 € ht, un forfait de 9 € pour la préparation et le traitement s'ajoutera au frais de port.

Les personnes avec lesquelles nous ne sommes pas en relations commerciales sont priées d'accompagner leur première commande de leur numéro siret ou tva et d'un règlement égal au montant de sa valeur ou de nous autoriser à faire l'envoi en contre-remboursement ou encore de signer un formulaire de prélèvement automatique.

4 - Prix

Les prix sont fixés dans nos tarifs publiés annuellement et sont susceptibles de variation en cours de campagne. Toute commande passée vaut acceptation des tarifs en cours au jour de ladite commande. Les prix sont indiqués en euros et fixés hors taxes. La T.V.A. Au taux en vigueur, au jour de la facturation, ainsi que toute autre taxe éventuelle s'appliquera. Les offres écrites expirent automatiquement si l'acheteur ne les accepte pas par écrit sous 30 jours.

Nos prix sont valables sauf erreur d'impression, et jusqu'à impression du tarif suivant où l'article se trouve mentionné.

Le prix en vigueur est celui du dernier tarif imprimé selon la quantité commandée par commande. Ils pourront exceptionnellement être modifiés sans préavis en cas de variation tangible du cours des changes ou de modifications importantes dans les conditions économiques et fiscales enregistrées par le vendeur. Les prix indiqués pour les différents produits s'appliquent lorsqu'ils sont commandés en une seule fois et par livraison. Le prix indiqué dans une colonne est applicable à partir de la quantité portée en haut de la colonne.

Pour chaque ligne de semences commandées, il sera automatiquement appliqué un prix minimum de 4 €. En cas de commande dans des conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par conditionnement pour la façon.

5 - Port et emballage

Pour toute commande, nous facturerons, en plus des marchandises, une somme forfaitaire correspondant aux frais de préparation et d'expédition, selon nos tarifs en vigueur au moment de la livraison.

6 - Annulation de commande

Toute annulation totale ou partielle de commande de plants de la part du client avant mise en culture des plants ou moins de 6 semaines avant livraison entraîne de plein droit une indemnité fixée à 50 % de la valeur de la commande annulée sans que le vendeur ait à fournir la preuve qu'il a subi une perte en raison de cette annulation. Toutefois si les produits de la commande annulée sont invendables, le vendeur se réserve la possibilité d'exiger la réparation intégrale du préjudice subi.

7 - Paiement

Sauf stipulation contraire figurant sur la facture, nos factures sont payables au siège de l'entreprise à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture, sans escomptes pour paiement anticipé. Toute prolongation d'échéance accordée au moment de la commande donnera lieu à une majoration dont le taux est fixé à un taux égal à trois fois celui de l'intérêt légal en vigueur plus un (1) point, sauf mention contraire d'un taux supérieur sur la facture.

Non-paiement :

En cas de non-paiement dans les délais prévus à la commande, il est expressément convenu ce qui suit :

• La déchéance du terme, automatiquement sans qu'il soit besoin d'aucune formalité et pour toutes les échéances d'étalement même préalablement acceptée par notre société.

• Il sera perçu des pénalités de retard au taux d'intérêts de la BCF majoré de 10 points sans que ces pénalités soient inférieures à trois fois le taux d'intérêt légal.

• De plus, conformément à l'article L 441-6 du code de commerce, tout retard de paiement entraînera automatiquement une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros due par l'acheteur au vendeur. Cette indemnité sera augmentée des frais de recouvrement excédant ce montant forfaitaire, sur présentation de justificatifs. Cette indemnité s'ajoutera aux pénalités et intérêts de retard précités.

• En cas de défaut ou de retard de paiement, nous pourrions résilier les commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action.

Recouvrement contentieux

Le recours à des procédures judiciaires pour parvenir au recouvrement des sommes dues donnera lieu au versement par le débiteur de dommages et intérêts destinés à couvrir les frais des actions engagées.

En vertu des articles 1226 et suivants du code civil, ces frais sont fixés forfaitairement à 20 % des sommes impayées aux échéances à titre de clause pénale. Ils s'ajoutent aux éventuels frais judiciaires et aux intérêts de retard.

8 - Conditionnement

L'acheteur est seul responsable des conditions de stockage et d'usage des produits. Tout reconditionnement de nos produits par l'acheteur entraîne l'annulation de toute garantie. En cas de non-respect de cette obligation de la part de l'acheteur ou de la part des propres clients de l'acheteur, la responsabilité du vendeur ne pourra en aucune manière être engagée pour ces semences. L'interdiction d'utiliser la marque vendeur et/ou son logo s'applique également intégralement dans ce cas.

9 - Plaque de culture

La plaque de culture et transport de plants « rigide » est et reste à tous moments la propriété du vendeur et n'est pas utilisable par un tiers sans un accord préalable écrit du vendeur. Le client doit stocker les plaques dans un lieu propre et les tenir à disposition du vendeur qui en assurera le retour au centre de production. Une pénalité de 8,00 euros par plaque pourra être appliquée en cas de non-retour.

Une pénalité de 14,00 euros par plaque sera appliquée dans le cas d'une utilisation de la part d'un tiers sans accord écrit du vendeur et les caisses seront à retourner aux frais du client aux centres logistiques du vendeur.

10 - Propriété intellectuelle

Marques – logos

L'utilisation de la marque du vendeur et/ou de son logo par l'acheteur devra toujours être soumise à l'accord écrit préalable du vendeur.

Protection des droits de l'obteneur :

Nos produits sont destinés à une utilisation par des professionnels en vue de produire des plants végétaux et/ou potagers. Tous les droits de propriété intellectuelle attachés aux produits qui en assurera le retour au centre de production, qu'ils fassent ou non l'objet d'un titre de propriété intellectuelle (brevet, marque, certificat d'obtention végétale...).

En conséquence, sont strictement interdits : - la reproduction et/ou l'utilisation des variétés protégées ou des marques déposées ou de tout titre de propriété intellectuelle ; - l'utilisation des semences en vue de la production, de la sélection ou de la multiplication des variétés (traitement, culture, conditionnement...);

• La revente des semences, sauf accord préalable exprès et écrit entre le vendeur et l'acheteur ;

• Le stockage en vue de poursuivre un ou plusieurs objectifs cités ci-dessus.

À défaut, l'acheteur s'expose à des poursuites judiciaires. L'acheteur s'engage également à informer le vendeur de toute atteinte à ses droits de propriété intellectuelle dont il a connaissance, et à pleinement coopérer afin de défendre les droits du vendeur de toute violation.

11 - Clause de réserve de propriété

Il est expressément convenu entre le vendeur et l'acheteur que les produits sont vendus avec une clause de réserve de propriété. En conséquence, le vendeur reste propriétaire des produits jusqu'au complet paiement du prix. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur des risques de perte ou de détérioration des biens tel que mentionné à l'article 12 ci-dessous. L'acheteur s'engage donc à assurer lesdites marchandises contre les risques de perte, vol ou destruction. Le vendeur est en droit de recouvrer le paiement des produits avant même le transfert de la propriété des produits au vendeur.

L'acheteur accorde au vendeur, à ses agents et à ses employés, une autorisation irrévocable d'accéder à tout moment dans tout local où les produits sont ou pourraient être stockés afin de les inspecter en cas d'exercice par le vendeur de la clause de réserve de propriété. L'acheteur doit coopérer en prenant toutes les mesures qui s'imposent afin de protéger la propriété et les droits du vendeur. Il autorise en particulier le vendeur à enregistrer une réserve de propriété et s'engage à accomplir toutes les formalités nécessaires. Il est également interdit à l'acheteur de disposer des marchandises pour les revendre, les incorporer ou les mettre en gage. En cas de non-paiement dans les délais prévus aux présents et/ou figurant sur la facture, et une fois passé le délai de la mise en demeure restée infructueuse, le vendeur se réserve le droit d'entreprendre toute action ou d'introduire toute instance à l'encontre de l'acheteur, afin d'obtenir soit le paiement des sommes qui lui sont dues, soit d'obtenir la restitution des matériels. Cette clause ne fait pas obstacle à la demande par le vendeur de dommages et intérêts destinés à réparer le préjudice subi.

12 - Garanties et limitation de responsabilité

Le vendeur garantit à l'acheteur la fourniture d'une marchandise loyale, saine et marchande, et ce, en l'état de la connaissance technique lors de la période de production des semences. Les photos, descriptions et recommandations mentionnées dans nos catalogues et documents sont données à titre d'indication et ne peuvent en aucun cas être considérées comme contractuelles. Les résultats obtenus par nos acheteurs, des professionnels, dépendent d'un grand nombre de paramètres et pas uniquement de la variété et de la qualité de la semence, mais aussi de facteurs difficiles ou impossibles à apprécier ou prévoir et pouvant varier notamment suivant les régions, tels que l'environnement, les conditions agronomiques et atmosphériques, l'évolution des connaissances techniques, les techniques et opérations culturales. De ce fait, les conseils, suggestions, cycles de végétation et précocité ne sont proposés qu'à titre indicatif. Ils ne sauraient ni constituer des engagements contractuels ni comporter une garantie de récolte. Eu égard à la nature des produits vendus, au fait que la semence est un produit vivant soumis à de nombreux aléas extérieurs lors de son utilisation,

la responsabilité du vendeur ne pourra être retenue qu'en cas de vice prouvé ou de non-conformité établie. En tout état de cause et en particulier en matière d'authenticité, de pureté variétale, de pureté spécifique, de faculté germinative ou de résistances aux souches ou aux races de parasites reconnues à ce jour, la responsabilité du vendeur ne pourra dépasser le montant total de la fourniture de l'article livré, à l'exclusion de toute indemnité ou de tout dommages et intérêts.

13 - Force majeure

Les commandes seront exécutées sauf cas de force majeure, auquel cas la responsabilité du vendeur ne saurait être engagée. Sont considérés comme cas de force majeure, à titre d'exemples non limitatifs, les faits de guerre, grèves, pandémies, accidents et incendies dans toutes les entreprises intervenant dans la production et la distribution des produits, perturbations atmosphériques et accidents de culture apportant des modifications dans la quantité et la qualité des produits vendus.

14 - Réclamations :

Toute réclamation portant sur l'aspect extérieur doit être effectuée sur le bon de transport. Toute réclamation portant sur la faculté germinative, la pureté spécifique, l'authenticité, la pureté variétale devra être faite dans les délais normaux de semis et de contrôle faisant immédiatement suite à la date de livraison, et au plus tard dans un délai de 5 semaines de la livraison. Le respect de ces délais est prescrit à peine d'irrecevabilité de toute demande.

Retours

Quel qu'en soit le motif, nous n'acceptons aucun retour sans accord préalable écrit de notre part. Les semences retournées doivent être en port payé par l'acheteur.

Contestations

En cas de contestation sur une partie d'une de nos livraisons, l'acheteur est obligé de payer à l'échéance la quantité de semences non contestée.

15 - Livraisons

Nos livraisons sont effectuées dans les conditionnements indiqués dans nos cvg ; pour les conditionnements spécifiques, il peut être convenu d'un supplément par conditionnement à façon. Pour les commandes spécifiques, il sera facturé une somme forfaitaire correspondant aux frais de préparation et d'expédition des semences indiqués dans nos tarifs.

Délai

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre informatif et indicatif ; ceux-ci dépendant notamment de la disponibilité des transporteurs et de l'ordre d'arrivée des commandes.

Notre société s'efforce de respecter les délais de livraison qu'elle indique à l'acceptation de la commande, en fonction du délai logistique de référence dans la profession, et à exécuter les commandes, sauf force majeure, ou en cas de circonstances hors de son contrôle, tels que grèves, gel, incendie, tempête, inondation, épidémie, difficultés d'approvisionnement, sans que cette liste soit limitative. Les retards de livraison ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité, ni motiver l'annulation de la commande. Tout retard par rapport aux délais indicatifs de livraison initialement prévus, ne saurait justifier une résiliation de la commande passée par le client et enregistrée par notre société.

Risques

Les livraisons sont effectuées franco de port. Le transfert des risques sur les produits vendus par notre société s'effectue à la remise des produits au transporteur (ou à la sortie de nos entrepôts).

Transport

Il appartient au client, en cas d'avarie des marchandises livrées ou de manquants, d'effectuer toutes les réserves nécessaires auprès du transporteur. Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves par lettre recommandée avec A.R. Dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément à l'article L. 133-3 Du code de commerce, et dont copie sera adressée simultanément à notre société, sera considéré accepté par le client.

16 - Retour et modalités

Tout retour de produits doit faire l'objet d'un accord formel entre le vendeur et l'acheteur. Toute demande de retour devra être faite dans un délai de huit jours après l'expédition. Seules les semences retournées en emballage d'origine intact feront l'objet d'un avoir n'exédant cependant pas 70 % de la valeur initiale. Tout produit retourné dans cet accord sera tenu à la disposition de l'acheteur et ne donnera lieu à l'établissement d'aucun avoir. Les frais et risques de retour sont toujours à la charge de l'acquéreur. Aucun retour n'est accepté en jeunes plants.

17 - Loi applicable

Les présentes conditions générales de vente ainsi que toute vente sont soumises à la loi française.

18 - Litiges - attribution de juridiction

En cas de contestation de quelque nature qu'elle soit, les parties s'efforceront dans un premier temps de parvenir à une solution amiable.

Tous les litiges auxquels le présent contrat et les accords qui en découlent pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résolution, leurs conséquences et leurs suites seront soumis aux juridictions compétentes de Thonon-les-Bains.

L'acheteur accepte cette attribution de juridiction, sans aucune restriction ni réserve.

Si une ou plusieurs des dispositions des présentes cvg sont nulles ou non valides ou déclarées comme tel par un tribunal, les autres dispositions des présentes cvg gardent cependant toute leur force et leur portée.

S.A.S. au capital de 165.000 € - R. C. Thonon-les-Bains B 796 180 511 - APE INAF 4621 Z - Siret 796 180 511 00027 - TVA FR 62 796 180 511 - Carte Professionnelle GNIS 01194

Les photographies et descriptifs techniques ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont sans valeur contractuelle.

Imprimé en Novembre 2021 - Directeur de publication : René Richert, Graineterie A. Ducrettet S.A.S

© Copyright 2021 - Tous droits réservés : toute reproduction, partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, de cette documentation est strictement interdite. Conception Vincent Richert et mise en page : Marie Richert
Crédits photos : Sakata, Benary, Takii, Syngenta - Imprimé en France.



 **DUCRETET**

14, rue René Cassin • Parc de la Châtelaine • 74240 Gaillard • France
www.ducrettet.com